



Union Française des amateurs d'Armes

BP 132 - 38354 LA TOUR DU PIN CEDEX

Le Président
Jean-Jacques BUIGNE
09 52 23 48 27
jjbuigne@armes-ufa.com

Madame Marine LE PEN
FRONT NATIONAL
76-78, rue des Suisses
92000 Nanterre

La Tour du Pin le 9 MARS 2017.

Concerne : Objet : droit des armes, de sport, de collection ou de loisir.

Madame le Député,

L'Union Française des amateurs d'Armes (UFA) s'attache depuis 1979 à défendre les droits légitimes des détenteurs d'armes d'armes légaux : tireurs sportifs, chasseurs et collectionneurs.

La prise de position de Madame Mylène Troszczynski, Député Européen qui a défendu les amateurs d'armes devant la Commission Européenne et qui ne s'est pas compromise dans le trilogue, laisse espérer aux détenteurs d'armes que votre mouvement fera preuve d'une attitude compréhensive et bienveillante à leur égard si vous êtes élue à la Présidence de la République.

Les préoccupations des détenteurs d'armes peuvent paraître dérisoires par rapport à l'ensemble des graves problèmes qui se posent à notre pays. Il faut toutefois prendre en compte le fait que cette passion représente, pour un nombre important de nos concitoyens, l'élément qui leur apporte une certaine forme de bonheur et parfois aussi l'oubli temporaire de leurs soucis.

L'offensive terroriste que doit affronter la France, comme d'autres pays européens, a conduit la Commission Européenne à imposer des mesures pour le contrôle des armes, qui ne pénaliseront que les détenteurs d'armes légitimes, sans gêner le moins du monde les terroristes ou les malfaiteurs. Ainsi que l'a souligné Madame Troszczynski, les menées actuelles de l'Union Européenne semblent plutôt s'inscrire dans une stratégie globale de désarmement des populations de souche européenne, visant à les livrer sans défense aux terroristes.

Certains candidats seront peut-être tentés de proposer des mesures démagogiques pour se conformer au climat « sécuritaire » actuel et se donner ainsi une apparence de fermeté. Aussi notre organisation souhaite-t-elle alerter le candidat que vous êtes afin qu'il ne soit pas tenté de commettre la même erreur.

L'inquiétude et le mécontentement croissants des amateurs d'armes peuvent en effet conduire à des conséquences électorales imprévisibles. Je me permets de vous rappeler que les décisions particulièrement défavorables aux tireurs sportifs, envisagées par le gouvernement Jospin en 2002, ont très certainement leur part dans les résultats électoraux qui ont conduit à l'élimination du candidat socialiste dès le premier tour des élections présidentielles au profit de ceux du RPR et du Front National. Il est évident que le poids électoral des détenteurs d'armes (1,1 millions de chasseurs, 215 900 tireurs sportifs et un nombre de collectionneurs difficile à évaluer mais très probablement supérieur à 100 000 personnes) et de leurs proches, a contribué à ce résultat sans précédent !

Les amateurs d'armes ne réclament aucunement une libération excessive des armes, qui pourrait avoir des effets désastreux sur la sécurité publique. Ils souhaitent simplement que leurs gouvernants refusent à l'avenir tout amalgame entre l'utilisation pacifique des armes par des citoyens respectueux des lois et l'usage illégal qu'en font les délinquants.

Les amateurs d'armes demandent par ailleurs :

- une réelle stabilité législative dans le domaine touchant à leur passion,
- une sécurité juridique et un respect du droit de propriété se traduisant par un arrêt des confiscations arbitraires et des interdictions de détenir des armes, prononcées par des instances administratives, sans décision de justice,
- la mise en place de la « Carte du Collectionneur », prévue par la loi du 6 mars 2012,
- un classement dans la catégorie collection d'un petit nombre d'armes rares, d'un modèle postérieur à 1900, présentant un fonctionnement obsolète mais un intérêt culturel et historique certain, comme le prévoit également la loi de 2012.

Notre association serait heureuse si vous pouviez rassurer ses membres sur ces différents points. Nos experts se tiennent par ailleurs à l'entière disposition de vos collaborateurs s'ils venaient à avoir besoin de précisions techniques sur ce domaine qui nous est cher.

En vous adressant tous mes souhaits de bonne réussite dans les ambitions que vous avez pour la France, je vous prie de croire Madame le Député, en l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Jean-Jacques BUIGNE,
Président de l'U.F.A.

Luc GUILLOU
Vice Président de l'UFA

